

3) Transfer de compte

Le Conseil municipal décide de porter du compte 63 au compte 230 de l'exercice 1962, les mandats émis

le 31, 12.62, bordereau n° 23, sous les n° 213, 214, 215, dont les bénéficiaires sont l'entreprise Joly

pour 1434 F, l'entreprise Buetz pour 1633,10 F, l'entreprise Bactinier Mayaux pour 1243,70 F